

Liberté Égalité Fraternité



ETUDES

PAYS DE LA LOIRE

JUILLET 2021 - n°2

Comptes provisoires de l'agriculture - édition 13/07/2021

Un revenu moyen 2020 affecté par la désorganisation des marchés agricoles

En 2020, le **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié** (RNEA/Utans) poursuivrait la baisse amorcée en 2017 et retrouverait le niveau de 2013 en Pays de la Loire.

Le chiffre d'affaires de la **production agricole** ligérienne (subventions comprises) décrocherait de 2,5 %, conséquence d'une contraction conjuguée des valeurs des productions végétales (-2,4 %) et animales (-2,6 %).

La valeur de la production végétale régionale (35 % de la production totale de biens) serait impactée par le mauvais bilan des grandes cultures. Les conditions climatiques défavorables (hiver pluvieux, printemps et été secs) affectent les rendements des céréales, oléoprotéagineux, protéagineux (COP) et des fourrages. Malgré des prix majorés par une demande internationale active (+ 6 %), la baisse des volumes (-15 %) appauvrirait le chiffre d'affaires des COP et des fourrages (56 % de la valeur de la production végétale) de 9 %. Celui des productions fruitières et légumières (18 % de la valeur de la production végétale) progresserait (+ 2 %) grâce à la bonne tenue des prix (+ 6 %), du fait d'une demande recentrée sur l'origine française, compensant ainsi des disponibilités restreintes (-4 %).

Le **secteur viticole** (13 % de la valeur de la production végétale) bénéficierait d'un bon bilan (+ 35 % en valeur) grâce à d'excellentes récoltes (+ 40 % en volume).

Les productions animales ligériennes (- 2,6 % en valeur) souffrent des mesures de restrictions sanitaires qui réduisent les débouchés (fermeture de la restauration hors domicile) et encombrent les marchés.

Le chiffre d'affaires de la **production laitière** (36 % de la valeur de la production animale) se dégraderait (-1 %), la concurrence accrue et les incertitudes sur l'évolution du marché pesant sur les prix (-2,4 %).

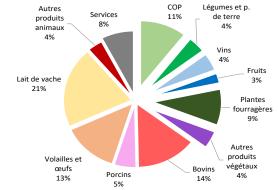
Les valeurs des **productions bovine et avicole** (respectivement 25 % et 18 % de la valeur de la production animale) se tasseraient (- 4 % chacune) suite au reflux des abattages et des cotations.

La **production d'oeufs** serait également en baisse en valeur (- 3 %) avec la chute des cours (- 6,5 %), malgré une hausse en volume (+ 4 %).

Le **secteur porcin** ne serait pas épargné avec un chiffre d'affaires érodé (- 4 %) par des prix sous tension (- 4,5 %) dans un marché européen alourdi.

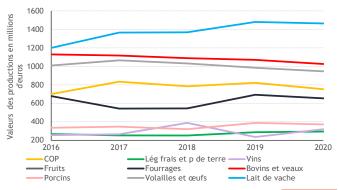
Les consommations intermédiaires s'allègeraient (-1,7 % en valeur) mais insuffisamment pour atténuer le repli de la valeur de la production agricole, d'où une valeur ajoutée brute négative (-4 %).

Graphique 1: la production agricole régionale (yc subventions) s'établirait à 7,12 milliards d'euros en 2020 (7,30 Md€ en 2019) dont 57 % issus des productions animales



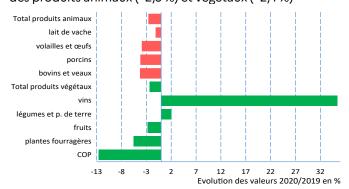
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2020 Pays de la Loire

Graphique 2 : le lait de vache représente en valeur près de 21 % de la production agricole régionale



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2020 Pays de la Loire

Graphique 3: le chiffre d'affaires de la production agricole fléchirait de 2,5 % sous l'effet d'un repli similaire des valeurs des produits animaux (- 2,6 %) et végétaux (- 2,4 %)



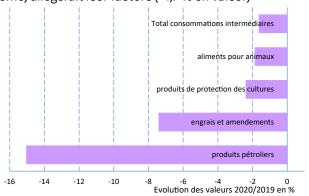
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2020 Pays de la Loire

Les postes énergie et engrais et amendements pèseraient moins sur les charges (respectivement – 15 % et – 7 % de leur valeur) en raison d'une moindre utilisation et d'une chute des cours du pétrole dues à une économie mondiale en récession.

Le poste des aliments pour animaux (40 % de la valeur des intrants) régresserait (-2%) avec des volumes en retrait (-4%).

Les charges d'exploitation (salaires, cotisations sociales, impôts) ainsi que les intérêts et charges locatives nettes varieraient peu (-0,3 %). L'investissement poursuivrait de façon plus marquée la baisse de 2019 (- 3 % en 2020). Les subventions d'exploitation diminueraient (-8 %) du fait de la fin du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), qui se transforme en un allègement des cotisations patronales, et de la baisse des subventions composant le paiement unique. Il en résulterait un revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (RNEA/Utans) inférieur de 13 % à celui de 2019 (-16 % comparé au revenu triennal 2017-2019).

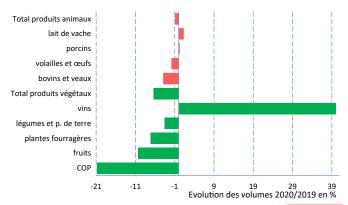
Graphique 6: la moindre utilisation des intrants (- 2,1 % en volume) allègerait leur facture (-1,7 % en valeur)



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2020 Pays de la Loire

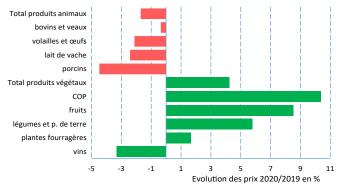
Précisions : les comptes régionaux de l'agriculture sont établis par les services déconcentrés de la statistique agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sous la coordination du Service de la Statistique et de la Prospective (SSP). Le SSP assure notamment la mise en cohérence des comptes infranationaux et du compte national qui est présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) et établi en conformité avec le système européen des comptes (SEC) 2010. La production au prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur en incluant les subventions qu'il perçoit sur ces produits. En Pays de la Loire, ces subventions diminueraient de près de 4 % comparées à celles de 2019 (1,2 % de la valeur totale des biens agricoles). Les données 2020, provisoires et susceptibles d'être modifiées, sont exprimées à la forme conditionnelle. Les valeurs 2019 sont semi-définitives et celles antérieures à 2019, définitives.

Graphique 4: la baisse sensible des volumes des végétaux (-6%) pèserait sur le volume de la production agricole (-3%)



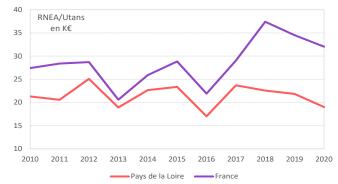
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2020 Pays de la Loire

Graphique 5 : le prix de la production agricole se maintiendrait (+ 0,5 %) grâce à la revalorisation des prix des végétaux (+ 4 %)



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2020 Pays de la Loire

Graphique 7: en Pays de la Loire, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (RNEA/Utans) serait amputé de 13 % (-7 % au niveau national)



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2020

Pour en savoir plus :

En annexe : le compte régional de l'agriculture 2019 provisoire

Les rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (juillet 2021)

http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Dossier-territorial

http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Mementos-agricoles-et

http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Bilan-de-l-annee-agricole

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire Service régional de l'information statistique et économique 5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2

Tél.: 02 72 74 72 64 - Fax: 02 72 74 72 79 Mél: srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Armand Sanséau Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry Rédactrice en chef: Hélène Guillard Rédaction et composition : Isabelle Laurens ISSN 2728-3194 - Dépôt légal : à parution

© Agreste 2021